

Bilan de la concertation Mi-Plaine (phase 1 juin 2021 - juin 2022)

A. Retour sur le projet et les éléments soumis à la concertation

En octobre 2021, la commune de Meylan créait une opération d'aménagement sur le quartier Mi-Plaine, avec un périmètre comprenant des équipements culturels, sportifs et dédiés à l'enfance, des salles communales, un parc paysager, plusieurs commerces de proximité, quelques logements sociaux ainsi qu'une place publique.

Dans le cadre de cette procédure, et conformément aux dispositions de l'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme, une concertation préalable a été engagée sur plusieurs champs de ce périmètre, en particulier autour des gymnases de la Revirée et des Aiguinards, ainsi que le groupe scolaire Mi-Plaine, selon des modalités définies par la collectivité.

Les orientations générales de la Ville dans lesquelles s'inscrit ce projet

- Investir dans des espaces et équipements publics de haute qualité environnementale :
 - o Végétaliser les espaces minéralisés
 - o Limiter au maximum l'artificialisation des espaces
 - o Recourir aux énergies renouvelables
 - o Réduire les coûts d'entretien et de gestion
 - o Ouvrir les équipements publics aux habitants
 - o Mutualiser les espaces
- Commencer la réhabilitation de l'ensemble des groupes scolaires communaux par la réhabilitation de l'école Mi-Plaine sur l'actuel mandat

Après une première phase d'évaluation technique et financière, l'opération d'aménagement a été redimensionnée pour un montant estimé à 13 millions d'euros. Elle visera à améliorer le groupe scolaire, le gymnase des Aiguinards et à remodeler le parc attenant.

Le groupe scolaire

La rénovation totale du groupe scolaire sera financée par un budget d'investissement de 10 millions d'euros et permettra de :

- améliorer ses performances thermiques afin de réduire de 60% sa consommation énergétique à l'horizon 2050 ;
- augmenter sa capacité d'accueil de 6 classes supplémentaires (4 en élémentaire et 2 en maternelle) ;
- déplacer son entrée principale et de construire des parvis d'accueil, à distance sereine des axes de circulation automobiles ;
- aménager les cours avec préau et végétaux ;
- permettre un accès au parc depuis les cours ;
- adapter une salle existante pour la mutualiser avec le grand public.

La concertation menée par le programmiste FLORES auprès des équipes enseignantes, des services de la commune, du périscolaire, des associations et des parents d'élèves a concerné les besoins

spécifiques à ce type d'équipement: classes, bureaux administratifs, restauration, stockage, cour de récréation, périscolaire, ...

La commune a souhaité en complément que soient soumis à la consultation trois sujets :

- le parvis de l'école
- l'ouverture sur le parc
- la mutualisation d'une salle

Le gymnase des Aiguinards

Le gymnase bénéficiera d'une enveloppe budgétaire d'investissement de 3 millions d'euros permettant :

- sa réhabilitation thermique afin de réduire de 50% sa consommation ;
- l'accessibilité.
- Le rafraîchissement des murs
- *A noter : la Ville a fait une proposition de cession du gymnase de la Revirée au Département de l'Isère, en vue d'en faire un dojo départemental.*

La concertation menée par le programmiste SAMOP s'est faite tout d'abord auprès des usagers du gymnase de la Revirée. Après redimensionnement du programme, la concertation des usagers du gymnase des Aiguinards a concerné deux sujets spécifiques : le dojo et le parquet de l'équipement.

Le parc

L'agrandissement du parc disposera d'un budget d'investissement d'1 million d'euros permettant de :

- déployer le réseau de chauffage urbain pour raccorder à la fois l'école et le gymnase ;
- délocaliser les terrains de tennis ;
- réaménager l'espace libéré ;
- aménager de nouveaux cheminements au sein du parc ;
- installer des équipements de type arceaux à vélo ou autres autour du gymnase ;
- concevoir et implanter de nouveaux aménagements de loisirs ou sportifs à définir.

La valorisation du parc n'est pas concernée par cette phase de concertation. Il est prévu une nouvelle phase qui démarrera à l'été 2022. Le programmiste HORS CHAMPS a lancé un premier travail d'esquisses pour accompagner la commune dans ses réflexions.

Calendrier prévisionnel

- automne 2022 : lancement des concours de maîtrise d'œuvre : concertation valorisation du parc
- 2023 : études
- 2024 : lancement des travaux du groupe scolaire et du gymnase
- 2025-2026 : livraison des travaux du groupe scolaire (en 2 tranches) et du gymnase

B. Les modalités de concertation : outils de concertation et de communication

Cette concertation, menée avec le concours de la SPL SAGES, a essentiellement consisté à

- Rencontrer l'ensemble des usagers des équipements sportifs et scolaires pour identifier leurs besoins
- Débattre des orientations techniques et financières au sein des différents comités de pilotage et commissions de la commune
- Partager des informations concernant l'avancement du projet avec les habitants de Meylan, les associations et parties prenantes
- Mettre à disposition des moyens d'expression des attentes, remarques et idées

Général

Après une première réunion publique d'information en juillet 2021 ouverte à tous les habitants et parties prenantes, les habitants et parties prenantes ont été informés de l'avancement des réflexions via

- Le Conseil municipal du 5 octobre 2021
- Une Heure Citoyenne consacrée à ce sujet
- Le journal municipal, en janvier et mai 2022
- Le site internet de la commune



- Le journal Le Dauphiné Libéré (avant et après les réunions)
- Le réseau social Facebook
- Une réunion publique d'information, le 18 mai 2022

Lors de la réunion publique d'information du 18 mai, étaient présents environ 60 habitants ainsi que de nombreux élus. Chaque partie du projet a été présentée par un élu, suivie d'échanges avec le public.

Groupe scolaire

La concertation réalisée par le programmiste FLORES a consisté à mobiliser les équipes enseignantes, du périscolaire, le service de nettoyage, les associations et les parents d'élèves lors d'ateliers et d'entretiens en juin 2021, suivis de temps d'échanges avec les directrices des écoles à plusieurs reprises.

Le grand public a été convié à des ateliers participatifs le 31 mai 2022 concernant certaines fonctions ayant un impact sur le quartier : le parvis de l'école, l'ouverture sur le parc, la mutualisation d'une salle. 15 participants essentiellement du quartier Mi-plaine ont pris part à ces ateliers en présence d'une dizaine d'élus et agents de la commune.

Les remarques faites à cette occasion sur la taille de la cour d'école ou sur la salle mise à disposition conduisent à approfondir les scénarios dans la suite du projet.

Suite à l'atelier sur le groupe scolaire, des parents d'élèves de Mi-plaine ont transmis un courrier adressé à Monsieur le Maire.

Gymnases

La concertation menée par le programmiste SAMOP s'est faite tout d'abord auprès des associations sportives, équipes enseignantes les services de la ville, usagers du gymnase de la Revirée concernant les besoins spécifiques à ce type d'équipement : stockage, accès, vestiaires, créneaux horaires, ...

Le projet, centré initialement sur la démolition-reconstruction du gymnase de la Revirée, a été modifié pour finalement se concentrer sur la rénovation thermique, un rafraîchissement des intérieurs et une mise en accessibilité du gymnase des Aiguinards.

Le 9 juin 2022, une réunion d'information a été organisée avec les usagers du gymnase des Aiguinards pour partager ces orientations et noter leurs besoins spécifiques. Etaient présents des clubs utilisant le dojo (karaté, judo), le terrain (volley-ball, collège), les salles de danse (collège), l'atelier de reliure (UIAD).

Les questions concernant l'avenir du dojo et le changement de sol du terrain ont mobilisé les participants.

Aménagements urbains

Concernant le volet aménagements urbains, les services et élus de la commune, les acteurs associatifs et culturels et le bailleur, ont été rencontrés à l'été 2021.

Le projet se concentrant finalement sur le réaménagement des espaces sportifs et de rencontres du parc des Aiguinards, l'amélioration des traversées piétonnes, la valorisation de la biodiversité.

Une nouvelle phase de concertation devra être engagée pour préciser les usages et besoins. Cette phase est prévue sur le second semestre 2022.

Outils mis à disposition

Une exposition de 3 panneaux été réalisée pour accompagner la pédagogie sur le projet. Cette exposition a été présentée lors de chaque atelier ou réunion publique et sera installée sur les grilles de l'école élémentaire par la suite.

Les panneaux ont été repris sous la forme d'un livret transmis à tous les participants et téléchargeable en ligne. Environ 200 livrets ont été distribués.

Un registre papier est à disposition à l'Hotel de Ville et à la bibliothèque Mi-plaine.

Un espace numérique participatif a été ouvert sur <https://jeparticipe.meylan.fr/> pour faciliter l'expression de tous. 10 contributions ont été déposées concernant le groupe scolaire ; 2 concernant le gymnase.

C. Analyse qualitative de la concertation

A-Projet général

Les questions ont porté sur le financement des opérations, l'organisation des travaux et le relogement des activités concernées.

Le principe du chauffage urbain est plutôt bien accueilli, avec le regret que les particuliers ne puissent pas en profiter pour des raisons financières.

B-Groupe scolaire Mi-Plaine

Sur le groupe scolaire, on observe plutôt un accord de principe avec la solution d'optimisation de l'existant et les propositions de réaménagement fonctionnel. Les parents sont informés que des aménagements d'organisation concernant les élèves de la maternelle sont à trouver pour la rentrée 2024.

Le parvis

Le public est plutôt en accord avec le déplacement du parvis, à condition que des mesures soient prises pour ne pas augmenter la circulation sur la rue Le Poulet, et que cela soit un lieu accessible pour le scolaire et périscolaire.

Il est proposé de favoriser le cheminement vers ce nouveau parvis depuis la rue des Aiguinards en ajoutant un cheminement au travers du plateau sportif actuel et penser une dépose minute à certains horaires sur une petite partie du stade côté rue des Aiguinards.

La mise en place d'un accompagnement pour venir à pied à l'école est attendue, tout comme une amélioration sensible de l'accessibilité PMR.

Les attentes sont de plusieurs ordres

- Un lieu spacieux, aéré et très visible
- à l'ombre, espace vélo éventuellement couvert
- avec des arceaux à vélo et garage à trottinettes : penser le parking à l'intérieur pour les enfants et enseignants et à l'extérieur pour les parents et accompagnateurs
- une proximité de jeux inter-âges
- des espaces accessibles au PMR
- des cheminements piétons symbolisés par des marquages au sol très facilement repérables par les enfants, des marquages originaux
- une transition parc/parvis à étudier
- possibilité de fermer le parvis pour que le périscolaire et scolaire bénéficient de cette surface à l'intérieur de la cour
- des entrées sécurisées vis-à-vis des voitures et proches des deux écoles
- un espace qui ne favorisent pas l'attroupement de groupes en bande (risque de bagarres, jeux de ballon dangereux) ou l'arrivée de scooters
- un mobilier urbain (bancs, arceaux, grillage) résistant aux dégradations

La cour d'école élémentaire :

- Lors des ateliers de 2021, il a été fait le constat que la partie « prairie » est peu utilisée par les enseignants, mais plus par le périscolaire. Les enseignants souhaitent avant tout que l'aménagement facilite la surveillance et la sécurité. Actuellement, le contact avec des personnes à l'extérieur est possible.
- Présentée lors de l'atelier du 31 mai, la proposition de réduction de la superficie de la cour, pour mieux l'ouvrir sur le parc, n'est pas acceptée en l'état par les parents d'élèves qui n'en comprennent pas la justification.
- Les réactions sur la plateforme numérique et via courrier confirment cette incompréhension. Les participants estiment que l'ouverture sur le parc ne doit pas se faire au détriment des enfants.
- Une concertation complémentaire pourrait être proposée avec l'ensemble des parties prenantes, sur la base de scénarios contrastés.

Par ailleurs, quelques idées pour l'aménagement

- Le principe d'une cour végétalisée est bien accueilli, la partie « prairie » devrait être accessible en continu pour les scolaires et périscolaires.
- Panier de basket et tables de ping-pong : plutôt à garder dans la cour
- Utiliser les pentes pour mettre des espaces ludiques
- Mettre des clôtures avec de la végétation, des barrières/portails plus solides
- Donner la possibilité d'organiser des fêtes de quartier dans la cour d'école serait un plus

La salle mutualisée

- Le principe de mutualisation d'une salle est accepté ; mais la salle proposée (le réfectoire actuel) ne semble pas répondre à toutes les activités qui se déroulent actuellement dans la salle audiovisuelle Mi-Plaine.
- Pour des activités associatives, familiales et conviviales, cette proposition est envisageable à condition d'accéder à un point d'eau, de quoi réchauffer, faire la vaisselle, d'avoir du mobilier adapté pour les adultes, de pouvoir projeter,
- Pour des activités plus formelles (AG de copropriétés, conférences, ...), la configuration et l'acoustique de la salle de restauration scolaire ne conviendraient pas. Les manipulations nécessaires de tables et chaises est un point bloquant pour certain public.
- Il est proposé un recensement des besoins et formats d'utilisation de la salle audio-visuelle Mi-Plaine.

En complément, des idées émergent

- concernant l'accès : réservation en ligne, code d'accès, signature d'une charte d'utilisation des lieux (avec exclusion si mauvaise utilisation)
- des nouvelles activités dans cette salle : cours ou répétition de musique, théâtre ou danse, centre de soin (notamment orthophonistes), permanence de la police municipale ou des médiateurs, LCR de quartier...

C-Gymnase des Aiguinards

Les aménagements proposés sur cet équipement relèvent essentiellement de la rénovation thermique, du renouvellement du parquet, de la mise en accessibilité et du rafraîchissement des vestiaires.

Les participants approuvent ces orientations, font quelques suggestions (orientation des points de lumière pour éviter l'ensoleillement des terrains, cloisons amovibles et isolées phoniquement entre les salles de danse, possibilité d'une fresque de street art, murs extérieurs de couleur claire, amélioration des tribunes).

L'atelier de reliure devrait être rénové ; les responsables de l'atelier sont informés que le déplacement de l'activité n'est pas acté.

Concernant le parquet, il est proposé que les clubs concernés par ces terrains fassent des propositions en retour dans les meilleurs délais, via la plateforme participative ou par mail. Le club de volley-ball a transmis des propositions via la plateforme numérique.

Concernant le dojo, les participants sont informés que l'avenir du dojo des Aiguinards (et donc sa réfection) est lié à l'avancement du projet de dojo départemental envisagé sur la Revirée.

- Dans l'option où le dojo départemental se confirme, il est demandé par les représentants des clubs d'arts martiaux de prendre en compte leur besoin de créneaux ; et par les enseignants d'EPS du Collège Lionel Terray, de prendre en compte leurs besoins spécifiques également.
- Dans l'option où le dojo est maintenu aux Aiguinards, il est demandé d'avoir accès à un sanitaire directement depuis la salle (notamment pour faciliter la surveillance pour les groupes de jeunes enfants)

Concernant les travaux, il est précisé que ceux-ci seront réalisés en lien avec le calendrier du gymnase des Buclos, actuellement fermé pour des raisons administratives. La minimisation de la durée de fermeture sera recherchée.

Concernant le stationnement, les usagers et habitants s'interrogent sur le nombre de places qui seront conservées et proposent que des aménagements piétons soient créés.

Les usagers du gymnase des Aiguinards regrettent que cette consultation soit tardive dans le processus. Un complément d'échanges pourra être programmé en tant que de besoin.

D-Aménagements urbains et parc des Aiguinards

L'enveloppe budgétaire contrainte oblige la commune à restreindre le périmètre des aménagements urbains, en concentrant les interventions sur le parc des Aiguinards.

Les participants sont informés que des aménagements ponctuels sont possibles au regard de la nature du classement du parc des Aiguinards. Les aménagements de voirie autour de ce projet (Champ de la Cour et Le Poulet) seront pris en charge par Grenoble-Alpes Métropole.

La question du stationnement a été posée lors de la rencontre du 18 mai montrant une attente forte des copropriétés alentours pour que ce sujet soit pris en charge

Une concertation spécifique au parc sera lancée au cours de l'été 2022.

D. Conclusion et prochaines étapes

La concertation préalable a donné à l'ensemble des publics concernés l'opportunité de s'informer et d'exprimer leurs attentes, leurs remarques, leurs idées, et a permis l'échange de points de vue concernant le projet général, le groupe scolaire Mi-Plaine, le gymnase des Aiguinards.

Sur la plupart des sujets, les objectifs et orientations sont compris et acceptés par le grand public

A ce stade, il est cependant souhaitable de maintenir des espaces d'expression et d'échanges, en particulier en ce qui concerne

- L'ouverture sur le parc de la cour d'école élémentaire
- La mutualisation d'une salle

Et de lancer un travail de concertation approfondi pour la partie parc des Aiguinards.

Concertation Restructuration du groupe scolaire Mi- Plaine à Meylan

Ville de Meylan

Liste des personnes rencontrées
lors de la concertation

RÉDACTEUR : LP/LN
VERSION : #1

Personnes rencontrées

Groupe thématique « école »

- Véronique Clerc
- Melvin Gibson
- Damien Giraud
- Nathalie Cayrel
- Marlène Brunet-Manquat
- Marie Talucci

Groupe thématique « exemplarité »

- Jean-Baptiste Caillet
- Thibault Lajugie

Groupe thématique « intégration urbaine »

- Antoine Jammes
- Marie Pouzenc

Groupe thématique « vie locale »

- Laetitia Sanchez

Concertation avec les usagers du groupe scolaire

Des rencontres ont eu lieu avec des représentants des usagers suivants :

- ATSEM (9/06) : plusieurs ATSEM (noms à préciser)
- AFM (9/06) : Emilie Goncalves + Alexis Gauthier
- Horizons (9/06) : 2 personnes (noms à préciser)
- Intervenants en milieu scolaire (9/06) : Sandrine Bertizzolo (CINE) + responsable interventions sports (nom à préciser) + responsable école de musique (nom à préciser) + responsable bibliothèque (nom à préciser)
- Agents d'entretien (10/06) : Eric Vivet + une agent d'entretien (nom à préciser)
- Agents de restauration (10/06) : toute l'équipe de restauration
- Enseignants maternelle et élémentaire (10/06) : toute l'équipe enseignante
- Représentant des parents délégués (10/06) : nom à préciser
- Animateurs périscolaires (10/06) : toute l'équipe périscolaire

Les noms manquants pourront être précisés par Mme Talucci.

MEYLAN

De nouvelles réunions publiques d'information autour du projet Mi-Plaine

Lors du débat d'orientation budgétaire en novembre 2021, le projet Mi-Plaine a fait l'objet d'un redimensionnement. En juillet dernier, près de deux cents habitants étaient venus assister à la première réunion publique d'information sur ce projet, tandis que l'équipe municipale présentait les contours de ce qu'ils imaginaient pour le quartier.

Une enveloppe globale de 13 millions d'euros

Depuis, le diagnostic des lieux, le recensement des besoins auprès des usagers, l'identification des enjeux et l'estimation budgétaire ont été effectués. Ces données ont permis aux élus de sélectionner les scénarios adéquats pour les 3 800 m² de surface utile à rénover. C'est dans une optique d'exemplarité en matière de responsabilité écologique mais aussi de sobriété en



En juillet 2021, place de la Louisiane, près de deux cents habitants étaient venus se renseigner à propos de la requalification du quartier Mi-Plaine.

matière de dépense des deniers publics que l'équipe municipale a opté pour le redimensionnement du projet Mi-Plaine qui com-

prend trois versants, pour une enveloppe budgétaire globale de 13 millions d'euros.

M e r c r e d i

18 mai à 19 heures, dans la cour de l'école Mi-Plaine, une réunion publique d'information sera organisée afin de découvrir ce

projet remodelé. 10 millions d'euros seront investis pour le groupe scolaire comprenant sa rénovation, notamment thermique, l'augmentation de sa capacité d'accueil, le repositionnement de son entrée principale ainsi que de nouveaux aménagements. 2 millions d'euros seront consacrés à la rénovation thermique du gymnase des Aiguinards et le rafraîchissement de son intérieur. Quant au parc des Aiguinards, 1 million d'euros permettront de délocaliser les terrains de tennis, de connecter l'école et le gymnase au chauffage urbain et d'aménager les espaces publics.

À la suite de cette réunion, une balade suivie d'ateliers de consultation sur les trois volets du projet "groupe scolaire" sera proposée mardi 31 mai à 17 h 45 dans la cour de l'école Mi-Plaine.

Quartier Mi-Plaine : une réunion pour présenter les avancées

C'est entouré de nombreux élus que Philippe Cardin, maire de Meylan, a animé dernièrement la seconde réunion d'information autour du quartier Mi-Plaine. « C'est le projet le plus ambitieux de notre mandat », a-t-il souligné mercredi soir, dans la cour de l'école devant une cinquantaine d'habitants.

Depuis son lancement, la consultation d'entreprises et le vote du Plan pluriannuel d'investissement en novembre dernier, le projet a été redimensionné. « On a dû voir nos ambitions à la baisse et on a dû abandonner l'idée de retravailler la place du marché », regrette le maire. Passant ainsi de 18 à 14 millions d'euros, le cœur de ce vaste projet de réaménagement concer-



Philippe Cardin dans la cour du groupe scolaire Mi-Plaine lors de la réunion d'information sur le projet de rénovation du quartier.

nant l'école et le gymnase est bien évidemment maintenu.

Pour ces deux équipements, une réhabilitation thermique avec une isolation renforcée, un raccordement au chauffage urbain et la mise en place de pan-

neaux photovoltaïques sont privilégiés. Une politique écologique du bâti qui favorise une baisse de la consommation, une utilisation d'énergie renouvelable et une production d'électricité. Quant au gymnase, ses in-

térieurs seront rafraîchis et, surtout, le bâtiment sera mis en accessibilité. Le budget est de 3 millions d'euros et les travaux démarreront en 2024 pour une livraison en 2025.

Quant à l'école, Véronique Clerc, adjointe à l'enfance, a présenté un bâtiment où les alentours seront transformés et végétalisés. Avec six classes supplémentaires, quatre en élémentaire et deux en maternelle, ce projet anticipe des effectifs supplémentaires. Ouverture sur le parc, aménagement des parvis feront l'objet d'une consultation avec les habitants. Parvis dont l'élu souhaite un véritable réaménagement des entrées principales à distance des axes de circulation automobile. Alors que les travaux du groupe scolaire,

pour un budget de 10 millions d'euros, vont démarrer en 2024, la question de l'organisation des cours durant cette période a évidemment été posée. « Un local modulaire, ce n'était pas envisageable pour nous », explique Véronique Clerc. La réflexion s'est donc tournée vers le déplacement des élèves. Pour la rentrée 2023, le centre de Bérivrière sera aménagé pour accueillir les classes de maternelle où les élèves seront emmenés en car tandis que le temps périscolaire continuera à être assuré sur Mi-Plaine. Concernant les élèves en élémentaire, les classes joueront aux chaises musicales pendant ces travaux dont la livraison se fera en deux tranches, en 2025 puis en 2026.

Antoine GIRARDIER



Projet Mi-Plaine, quels sujets et souhaits abordés lors des ateliers participatifs ?

Après la réunion d'information du 18 mai dernier où l'équipe municipale a présenté le projet de la rénovation du quartier Mi-Plaine, c'est mardi soir que des ateliers participatifs étaient organisés autour des travaux concernant le groupe scolaire. Janig Mourou, chargée de mission citoyenneté, a animé ces échanges en présence de Dominique Pernot, élu de quartier et de Melvin Gibson, élu à la concertation.

Alors qu'une cinquantaine d'habitants ont assisté à la précédente réunion, seulement une petite dizaine s'est retrouvée dans la cour de l'école en cette fin de journée. Parvis de l'école, ouverture de la cour sur le parc et mutualisation d'une salle pour les activités des associations et des réunions de quartier étaient les sujets abordés lors de cette rencontre. Rendez-vous dont certains habitants souhaitaient faire remonter des remarques générales sur l'état du quartier. Chose dont ce n'était pas le lieu et qu'ils pourront faire lors de visites de quartier prochainement organisées.

Réfléchissant sur la localisation et les usages des parvis, c'est un accueil sécurisé qui a été privilégié. Espaces visibles et lisibles, les participants ont souhaité que dans ces aménagements, les parvis s'imposent comme des lieux de transitions entre l'extérieur et l'école. Véritable lieu de rencontre et proches des habitations, ces derniers ne devront pas encourager des regroupements bruyants.



Dans le projet de rénovation du groupe scolaire, l'objectif est de créer des parvis sécurisés et éloignés de la rue des Aiguinards.



Janig Mourou, chargée de mission citoyenneté, a animé ces échanges en présence de Dominique Pernot, élu de quartier, de Melvin Gibson, élu à la concertation et d'assistants maîtrise d'ouvrage du groupe scolaire.

Afin de favoriser la continuité entre le parc et la cour, la diminution de la taille de cette dernière est un débat animé de cette concertation. Dans les grandes lignes, c'est encore une fois les nuisances sonores tels les scooters qui sont à éviter : tout en préservant la cour avec ses jeux et une grande part de végétalisation.

Concernant la mutualisation d'une salle, celle du re-

fectoire ne semble pas adaptée aux assemblées générales des copropriétés qui se déroulent dans la salle audiovisuelle Mi-Plaine. Pourtant, l'existence de cette dernière était questionnée puisque le projet comprend la création de 6 classes supplémentaires donc une autre solution devra être envisagée. Les éléments de cette concertation seront présentés lors du conseil municipal du 27 juin.

Antoine GIRARDIER



Le groupe scolaire

BUDGET
~10 M€



Réhabilitation thermique
✓ Isolation renforcée : objectif -60% de consommation
✓ Raccordement au chauffage urbain : objectif 80% d'énergie renouvelable
✓ Panneaux photovoltaïques production équivalente au besoin de 35 classes ou 75 foyers pendant 1 an

6 classes supplémentaires
4 en élémentaire + 2 en maternelle
Le futur groupe scolaire pourra accueillir 18 classes



Gymnase des Aiguinards



- Réhabilitation thermique**
 - Isolation renforcée : objectif - 50% de consommation
 - Raccordement au chauffage urbain : objectif 80% d'énergie renouvelable
 - Panneaux photovoltaïques : production équivalente au besoin de 75 foyers pendant 1 an
- Ratissage des intérieurs**
- Mise en accessibilité**

Parc des Aiguinards



- Réaménagement d'espaces** libérés grâce à la délocalisation des terrains de tennis
- Amélioration des traversées piétonnes**
- Végétalisation et valorisation** de la biodiversité existante
- Réaménagement des espaces de rencontres**
Installation de mobiliers urbains



Quand ?

- 18 mai, 19h-21h, Réunion publique d'information Cour d'école Mi-Plaine
- 31 mai, 17h45-20h15, Ateliers participatifs sur le "Groupe Scolaire" Cour d'école Mi-Plaine
- Juin, réunion avec les usagers du "Gymnase des Aiguinards"
- Juillet à décembre 2022, lancement de la concertation "Parc"

S'informer et s'exprimer

- Rendez-vous lors des réunions et ateliers programmés
- Consultez le site internet de la Ville www.meylan.fr
- Interagissez sur la plateforme participative www.jeparticipe.meylan.fr
- Laissez une contribution sur le registre d'expression en mairie et à la bibliothèque Mi-Plaine
- Transmettez un courrier à Monsieur le Maire, (Hotel de Ville 38420 Meylan), en précisant en objet : concertation Mi-Plaine



Mi-Plaine
Un quartier en évolution

BUDGET ~14 M€ (essentiellement dédié à l'accompagnement école-gymnase)

PHASE DE CONCERTATION 2022
PHASE D'ÉTUDE 2023
PHASE DE RÉALISATION 2024-2026

Les principes forts

- Exemplarité écologique du bâti et transition énergétique
- Adaptation de la ville au changement climatique
- Réhabilitation des écoles et du gymnase des Aiguinards
- Revalorisation du parc
- Amélioration des connexions en modes doux
- Innovation dans les fonctions et usages des équipements et aménagements

plus d'infos sur jeparticipe.meylan.fr
www.meylan.fr

